

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ISO-PRO »

Siège Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUËT  
ADJAWI NON LOIN DE LA GENDARMERIE, Lot 85, Ilot 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/11/2022, et enregistrés au CEPICI le 15/12/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ISO-PRO »

Objet : ELECTRICITE,

FROID,

PLOMBERIE,

ETANCHEITE,

PEINTURE,

VENTE,

DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUËT  
ADJAWI NON LOIN DE LA GENDARMERIE, Lot 85, Ilot 3

Dirigeant(s) M TANO KOUAKOU ANDERSON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00102 du 05/01/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00972/GTCA/RC/2023 du 05/01/2023

